



Journée du 27 août 2008

DU G8 AU G13 : AFRIQUE DU SUD, BRÉSIL, CHINE, INDE, MEXIQUE...

Intervenants

François David, président de la Coface

Dominique Hériard-Dubreuil, présidente du Conseil d'administration de Rémy-Cointreau

Christophe Jaffrelot, directeur du Ceri

Alexis Karklins-Marchay, associé Ernst & Young France

Ranjan Mathai, ambassadeur d'Inde en France

Quan Kong, ambassadeur de Chine en France

D.Carvalho, ministre-conseiller à l'ambassade du Brésil en France

Animateur

Guillaume Bigot, directeur général de l'Institut de préparation à l'administration générale

« Il faut absolument avoir une harmonie dans les divers systèmes mondiaux, pour que l'économie mondiale avance ». Quan Kong, ambassadeur de Chine en France

« Le directoire de la communauté internationale, quant à lui, reste figé, le Conseil de sécurité ne représentant que 8 % des 192 pays membres de l'ONU ! ». Christophe Jaffrelot

« L'exportation est un élément de la stratégie internationale des entreprises, mais c'est seulement un élément parmi d'autres, car l'investissement à l'étranger doit également être pris en compte ». François David

« Si le XXe siècle a été caractérisé par une vraie distinction entre concurrents et partenaires, on va voir aujourd'hui se développer des rapports où les entrepreneurs seront à la fois concurrents et partenaires ». Dominique Hériard-Dubreuil

« Les nouveaux défis économiques et environnementaux impliquent des forces et des structures qui vont au-delà de ces huit pays. » Ranjan Mathai

« Le Brésil considère que le G8 et l'éventuel G13 ne doivent pas se substituer aux organisations multilatérales existante. » D. Carvalho

« Toute structure de gouvernance doit être en même temps légitime et efficace. La légitimité du G8, elle, est tout à fait contestable, c'est une structure de discussion et non une instance reconnue. » Alexis Karklins-Marchay

Guillaume Bigot indique qu'aujourd'hui, l'équilibre du monde est profondément transformé, et la question est de savoir s'il est possible de trouver un nouvel équilibre et de définir la place des nouvelles puissances dans les organisations de gouvernance du monde.

Dans un premier temps, la table ronde traitera des sources de tension possibles entre anciennes et nouvelles puissances ; il sera ensuite question de la place et du rôle que les nouvelles puissances émergentes pourraient tenir au sein des deux directoires de la gouvernance mondiale que sont le Conseil de sécurité des Nations Unies et le G8.

Quan Kong, ambassadeur de Chine en France

Synthèse d'une allocution officielle

La Chine fêtera dans deux mois le 30e anniversaire de sa politique de réformes et d'ouverture. Cette célébration ne donnera pas lieu à de grands feux d'artifice sur le Nid d'oiseau, le stade olympique de Pékin, mais à des séances de brainstorming dans toutes les salles de réunion de Chine, pour tirer les conclusions de cette expérience trentenaire, définir les orientations des modifications et, éventuellement, les améliorations à apporter.

Ce que les Chinois retiennent essentiellement de ces 30 dernières années, c'est qu'en même temps que l'économie chinoise vit une croissance rapide et soutenue, son lien avec l'économie mondiale n'a jamais été aussi fort, profond et élargi. En effet, avec un taux de croissance moyen de 10 % sur 30 années consécutives, la Chine est devenue le troisième pays commerçant du monde, un des premiers pays d'accueil des investissements étrangers directs et partie intégrante de l'économie mondiale, de façon dynamique et positive.

Au début de juillet dernier, à Toyako, au Japon, lors du dernier sommet du G8 + 5, le Président chinois a fait une intervention sur le partenariat global, pour faire face aux difficultés de l'économie mondiale. Ce discours comporte quatre grands axes :

- encourager la mise sur pied d'un système durable de l'économie mondiale ;
- élaborer un système coordonné de la finance internationale ;
- la Chine est favorable à un système juste et équitable du commerce mondial ;
- mettre en place un système équitable et efficace du développement global.

Ces préconisations sont un reflet de la sagesse philosophique chinoise plusieurs fois millénaire : l'Harmonie. Selon les anciens Chinois nos Ancêtres, quand il y a harmonie entre le Ciel, la Terre et l'Homme, les choses vont plutôt bien.

Aujourd'hui, il faut absolument avoir une harmonie dans les divers systèmes mondiaux, pour que l'économie mondiale avance. Ceci est le souhait des Chinois, et ils tiennent à y travailler, en collaboration avec la communauté internationale !

Depuis 1975, date de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'ancienne Communauté économique européenne, les domaines de coopération entre la Chine et l'Europe se sont considérablement élargis, approfondis et diversifiés, à la satisfaction de tous. C'est -

- l'Union européenne est le premier partenaire de la Chine depuis trois ans, et la Chine est le deuxième partenaire de l'Europe ;
- le volume du commerce sino-européen a atteint 356 milliards de dollars (USD) en 2007, avec un taux de croissance de l'ordre de 25 % ;
- près de 28 000 entreprises européennes sont implantées en Chine, totalisant 60 milliards USD de dollars d'investissements directs et 300 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2007, dont 250 milliards sous forme de produits vendus en Chine ;
- en Chine, l'Union européenne est le premier fournisseur de technologie et le quatrième fournisseur d'investissements directs.

Les responsables politiques chinois et européens se rencontrent régulièrement, dans le cadre d'une quarantaine de mécanismes de consultation et de dialogue, pour consolider et élargir leur consensus et préparer l'avenir ensemble.

Lors de ces diverses rencontres, les deux parties ont toujours réaffirmé leur engagement pour un développement durable respectant l'environnement, pour un monde harmonieux de paix et de développement en commun.

Des partenariats de confiance et de coopération Chine / Europe, Asie / Europe, est sont bénéfiques non seulement aux deux parties, mais aussi au monde entier, pour la paix, la stabilité, le développement et les droits de l'homme.

En 1964, la France a été le premier grand pays occidental à reconnaître la nouvelle Chine. Une amitié solide unit ces deux peuples qui s'estiment réciproquement à plus d'un titre.

Les Chinois et les Français se considèrent mutuellement comme partenaires stratégiques privilégiés.

Membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, les deux pays travaillent en étroite collaboration pour faire face aux défis auxquels l'humanité est confrontée.

La complémentarité des deux économies et les avantages réciproques de leur coopération sont illustrés dans les domaines de l'énergie, l'environnement, l'automobile, les transports :

- l'année dernière, le volume du commerce bilatéral s'élevait à plus de 30 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 34 %, et tout porte à croire que d'ici 2010 au plus tard, la barre des 40 milliards sera dépassée ;
- environ 3 500 projets français de coopération sont développés en Chine, ce qui représente plus de 8 milliards de dollars d'investissements français ;
- en Europe, les exportations françaises vers la Chine occupent la deuxième position, derrière l'Allemagne ;
- la France est le deuxième fournisseur technologique et le troisième fournisseur d'investissements vers la Chine.

Le partenariat global et stratégique, qui ne cesse de gagner en ampleur et en profondeur entre les deux pays, est et restera gagnant-gagnant pour tout le monde !

L'Ambassadeur de Chine conclut son allocution en précisant que la Chine est de plus en plus ouverte et transparente, qu'elle est prête à coopérer toujours plus étroitement avec la France,

l'Europe et le reste du monde et à construire avec eux un monde de paix, de justice, de développement commun et d'harmonie.

Malgré le succès des Jeux olympiques de Pékin, la Chine ne se donne jamais l'illusion d'être devenue une puissance mondiale, loin de là ! Il ne faut jamais oublier que pour le moment, la Chine est le plus grand pays en développement. En Chine, le revenu moyen par habitant est inférieur à 3 000 USD par an. Les disparités entre les zones urbaines et rurales, entre l'Est et l'Ouest et entre les différentes couches sociales de la population sont grandes et inquiétantes. L'amélioration des conditions de vie de la population rurale, qui représente plus de 70 % des Chinois, est un souci permanent du gouvernement chinois. La protection et la préservation de l'environnement, qui doivent être menées tout en assurant une croissance économique soutenue, constituent un défi gigantesque pour le gouvernement central et encore plus pour les gouvernements régionaux de la Chine. En outre, avec l'intégration mondiale, le système financier chinois est encore extrêmement vulnérable et fait face à des risques mondiaux redoutés par tous.

La restructuration en cours en Chine, notamment l'élimination des secteurs trop polluants et trop gourmands en énergie, ainsi que l'émergence des secteurs qui touchent aux nouvelles énergies et à l'environnement, offre d'énormes opportunités de coopération pour les Français et les Européens. Il en va de même pour plusieurs autres domaines, tels les produits de consommation, avec des taux de croissance qui croissent de 14 % par an.

La Chine est un grand marché à très vive concurrence, certes, mais qui reste à conquérir par les opérateurs français et européens.

Ranjan Mathai, ambassadeur d'Inde en France

La démocratie ne peut pas constituer une source de discorde entre les pays. L'Inde est devenue une démocratie depuis son indépendance, mais peu de gens savent qu'en 1947, les trois quarts de la population souffraient d'analphabétisme, que le pays sortait de 50 ans de stagnation totale, avec une croissance économique de 0,5 % et une extrême pauvreté et que l'espérance de vie à la naissance n'était que de 29 ans. Malgré cette situation difficile, les Indiens avaient pris la décision, au moment de leur indépendance, d'opter pour la démocratie (le droit de vote a été accordé aux femmes dès 1947), parce qu'ils croyaient en la liberté et considéraient que leur pays avait une très vieille civilisation.

La démocratie représente les aspirations de toute l'humanité, mais savoir si elle doit être une condition pour rejoindre le G15, le G13 ou le G8 est une question bien plus ouverte, car on doit prendre en compte les différences ultimes, ainsi que la notion d'intervention.

Il ne devrait pas y avoir de difficulté à faire de la démocratie un objectif ultime, mais cela ne peut pas être fait sur ordonnance, car prêcher la démocratie, ce n'est pas tenir un discours, mais donner l'exemple !

Christophe Jaffrelot, directeur du Ceri

Pour savoir dans quelle mesure la démocratie et les valeurs politiques peuvent être sources de friction dans le monde d'aujourd'hui, tout dépend de l'angle sous lequel on examine la question. La démocratie peut effectivement être une pomme de discorde avec la Chine beaucoup plus qu'avec l'Inde, qui participe de ce système politique, mais elle peut l'être moins du point de vue économique que du point de vue géopolitique.

Au plan économique, on ne peut pas dire que la nature du régime politique de la Chine ait

dissuadé les entreprises occidentales d'aller sur place, de même que ces dernières n'ont pas été incitées à aller en Inde parce qu'elle était démocratique. Du point de vue économique donc, la question est largement non pertinente, il y a une sorte de neutralité du type de régime, dans une certaine mesure. Le Consensus de Washington et ce qu'on appelle le Consensus de Pékin sont finalement beaucoup plus proches qu'il n'y paraît ; dans les deux cas, il s'agit moins de démocratie que de gouvernance. Ce qui importe, c'est l'État de droit et le cadre juridique offerts aux entreprises, plus que l'existence du parlementarisme et des élections libres.

En revanche, si on se place du point de vue géostratégique, la démocratie a un rôle à jouer et peut constituer une zone de clivage.

Aux États-Unis, les peuples perçus aujourd'hui comme étant les moins proches de la civilisation américaine sont certainement les peuples musulmans et chinois, et cette approche est devenue une espèce de prophétie autoréalisatrice, attentat après attentat et conflits après conflit.

On peut donc imaginer qu'il y a une sorte de grand jeu asiatique qui se met en place où l'Inde revient au premier rang. Dans la guerre des valeurs qu'ils mènent à long terme, notamment depuis le 11 septembre, les États-Unis doivent trouver des alliés qui partagent leurs valeurs démocratiques, et dans ce grand jeu asiatique, l'Inde fait partie de la civilisation occidentale et peut devenir, à terme, un allié contre une Chine qui, elle, fait peur, parce que définitivement différente. On ne peut pas comprendre autrement le deal nucléaire que viennent de signer Indiens et Américains, qui fait que l'Inde reçoit, parce que c'est une démocratie, un privilège inouï en termes de transfert de technologie sensible dans le nucléaire civil.

En vérité, il s'agit, là, du soft power, la capacité d'influencer par son rayonnement culturel et par ses valeurs. Dans ce contexte, la démocratie a joué un rôle et a certainement été un grand vecteur, avec évidemment le poids de la diaspora indienne aux États-Unis, qui est une diaspora modèle. L'Europe, quant à elle, n'a pas compris ce grand jeu asiatique, et reste fascinée par la Chine et assez indifférente à l'Inde, ce qui est un paradoxe, car les Européens se piquent d'avoir les valeurs les plus nobles et d'être plutôt de Vénus que de Mars.

Ces pommes de discorde se rencontrent plutôt dans les enceintes multilatérales, et il est vrai que lorsqu'à l'OMC on parle du travail des enfants, lorsqu'au Conseil des droits de l'homme de Genève on parle des droits de l'homme, on trouve des pays émergents qui réagissent mal, parce que, précisément, il est assez compliqué d'apparaître comme donneur de leçons, d'autant que depuis la loi américaine du Patriot act, les libertés individuelles des Occidentaux sont quand même limitées et l'impératif démocratique a cédé le pas à l'impératif sécuritaire.

Pour ce qui est de la pomme de discorde touchant au réchauffement climatique, il est certain que la Chine est l'Inde, pour ne citer que ces deux pays, sont deux émergents très réticents à réduire leurs émissions de CO2, avec un argument évident : « le stock accumulé n'est pas le nôtre, c'est le vôtre, et nous devons rattraper notre retard ! » Mais là, non plus, ce n'est pas aussi clair, car le grand pays du monde qui refuse de réduire ses émissions, ce sont les États-Unis, et le partage entre émergents réticents et « émergés » prétendus disciplinés n'est pas aussi évident.

Finalement, la question des pommes de discorde est décidément plus compliquée qu'il n'y paraît !

D.Carvalho, ministre-conseiller à l'ambassade du Brésil en France

Le Brésil désire renforcer ses relations économiques avec la France, pour être présent sur le marché français et en faire une plate-forme pour aller sur le marché européen, mais aussi pour accueillir sur son sol des entreprises françaises qui peuvent, à leur tour, partir de la plate-forme brésilienne pour conquérir le marché sud-américain.

Le Brésil considère que le système commercial multilatéral constitue la pièce centrale de l'équité dans les relations commerciales internationales, et que . C'est dans le cadre de l'OMC que les efforts doivent être menés pour empêcher certains pays de prendre des mesures unilatérales contre d'autres. Ce choix répond également à des exigences démocratiques qui veulent rompre avec l'héritage de l'Uruguay Round, car l'OMC représente tous les pays et peut donc garantir une très forte participation des pays en développement dans les processus de prise de décision.

L'agriculture était le seul domaine non couvert par les règles du système commercial multilatéral, et le Brésil, dans un souci d'équité, s'est engagé dans un processus visant à mettre ce domaine au cœur de ce système.

François David, président de la Coface

Il peut être intéressant pour les entrepreneurs français d'examiner une autre pomme de discorde, celle représentée par le contraste entre la façon dont ils vivent leur aventure à l'exportation et la façon dont le commerce extérieur est traité dans les médias français. Aujourd'hui, on ne peut pas lire un article de presse sur le commerce extérieur qui ne soit crépusculaire ou catastrophique : trou abyssal de notre commerce extérieur, la France va dans le mur, le trou béant de nos échanges s'agrandit...

À lire la presse, les exportateurs sont nuls, et cela amène quelques réflexions :

- la France est le seul pays d'Europe où la presse traite encore des résultats de la balance commerciale, alors que c'est une notion qui ne correspond plus à rien, car la balance commerciale représente les importations, qui dépendent de la croissance en France, et les exportations, qui dépendent de la croissance chez les autres. Ce sont donc deux flux qui n'ont aucun rapport l'un avec l'autre ;
- au regard des chiffres du commerce extérieur de la France au cours du premier semestre 2008, les exportations ont augmenté de 4,9 %, alors que la croissance des pays voisins n'a pas dépassé 1 %, mais au lieu de s'en féliciter, la presse française évoque le trou abyssal du commerce extérieur ;
- la presse se limite à comparer la France à la seule exception qu'est l'Allemagne, en omettant de mentionner qu'un Français exporte 60 % de plus qu'un Américain, 40 % de plus qu'un Japonais, 30 % de plus qu'un Espagnol ou 20 % de plus qu'un Italien ;
- l'exportation est un élément de la stratégie internationale des entreprises, mais c'est seulement un élément parmi d'autres, car l'investissement à l'étranger doit également être pris en compte, et selon les années, la France est deuxième ou troisième investisseur à l'étranger.

Au cours des cinq dernières années, les entreprises françaises se sont bien développées à l'international, elles ont investi à l'étranger trois fois plus que les entreprises allemandes. La presse devrait donc avoir un regard plus objectif sur les chiffres du commerce extérieur de la France et faire aux chefs d'entreprise l'hommage qui leur est dû.

Il est évident qu'il est préférable d'avoir un excédent plutôt qu'un déficit, parce qu'en termes macroéconomiques, ce dernier retire 0,5 ou 0,6 point de croissance, mais il faut arrêter de dire que la France n'est pas compétitive en raison de son déficit. Les exportateurs français sont, au contraire, très compétitifs, et l'expérience des entreprises françaises évoquée par les ambassadeurs présents autour de la table ronde en est le meilleur exemple.

Dominique Hériard-Dubreuil, présidente du Conseil d'administration de Rémy-Cointreau

Il est clair que la croissance a changé de camp et que les Occidentaux regardent ce changement avec curiosité et parfois du dépit et quelque crainte. Ce qui n'a pas changé, c'est le dynamisme des entreprises exportatrices, quelles que soient leurs tailles.

On peut avoir peur des pays en voie de développement qui progressent extrêmement vite, en raison notamment de la flambée des coûts mondiaux de l'énergie et des matières premières engendrés par leurs besoins grandissants. On peut également craindre le dumping social, les délocalisations et la concurrence déloyale et être tenté de se replier sur soi. Néanmoins, il faut profiter de l'effet d'entraînement induit par le développement de ces pays.

Depuis 30 ans, la Chine est devenue un partenaire incontournable, et les entreprises françaises se sont implantées et développées dans ce pays avec un certain bonheur.

Certes, la coopération n'est jamais facile, notamment quand les différences culturelles sont aussi fortes. Les entreprises étrangères craignent toujours que les Chinois leur prennent leur technologie et se méfient de la contrefaçon, qui est un véritable fléau, mais aussi un problème mondial et pas seulement chinois. Il faut donc se montrer prudent, dialoguer, savoir décrypter les différences (et surtout les accepter, ce qui est le plus difficile), savoir bien choisir ses interlocuteurs... Il y a de plus la barrière de la langue, qui constitue un véritable frein en Chine, mais pas un handicap.

L'évolution des partenariats avec la Chine est cependant réelle depuis quelques années. Les modalités de coopération sont passées de l'investissement direct à des coproductions, des cessions de licences, des échanges technologiques et aussi des fusions ou des acquisitions. Certes, la question du transfert de technologie est toujours très sensible, mais la Chine met en place un droit à la propriété intellectuelle, laquelle est de plus en plus contraignante et permet de mieux travailler ensemble ; il faut bien sûr rester très vigilant, car les lois existent, mais leur mise en œuvre est longue.

Cette nouvelle approche est illustrée par l'expérience des constructeurs automobiles français, qui ont bien compris l'intérêt à ne pas se fermer et considèrent que la France a un génie propre de transfert de technologie ouvert. Ils ont à cet effet mis en place un processus de coopération en trois phases : l'acquisition des technologies par les Chinois, leur digestion et l'innovation en commun pour leur utilisation sur les marchés extérieurs.

Dans le domaine de l'environnement, Veolia a montré que les besoins sont immenses en Chine et apporte son savoir-faire propre pour répondre aux exigences des collectivités territoriales chinoises, ce qui nécessite de l'innovation au niveau local et permet ensuite d'en faire bénéficier l'extérieur.

Dans cet apprentissage mutuel, le facteur temps est essentiel, mais les entrepreneurs français doivent savoir s'adapter et saisir les opportunités induites par l'accès de nouvelles classes à la prospérité et la création d'un immense marché de consommation.

Dans le passé récent, l'Allemagne était plus avantagée que la France, parce que la Chine cherchait surtout s'équiper. Dans la période à venir, c'est l'avènement d'une classe moyenne portée sur les biens de consommation qui donnera aux entreprises françaises toutes les chances de réussir.

Par ailleurs, il est évident que les pays émergents vont eux-mêmes évoluer dans l'utilisation des normes de sécurité et d'environnement, ce qui les rapprochera beaucoup des marchés occidentaux et sera donc à terme utile pour les exportateurs européens.

Si le XXe siècle a été caractérisé par une vraie distinction entre concurrents et partenaires, on va voir aujourd'hui se développer des rapports où les entrepreneurs seront à la fois concurrents et partenaires.

Ranjan Mathai, ambassadeur d'Inde en France

Répondant à la question de Guillaume Bigot de savoir s'il faut changer la composition actuelle du Conseil de sécurité des Nations Unies pour réguler les échanges et les enjeux géopolitiques, Ranjan Mathai répond par l'affirmative. Il rappelle que le G4 (Brésil, Allemagne, Japon et Inde) a élaboré une résolution-cadre visant à élargir le Conseil de sécurité à ces quatre pays, ainsi qu'à des pays africains. Cette résolution n'est toujours pas adoptée, mais elle constitue un modèle possible. Il est également possible, en plus de l'augmentation du nombre de membres permanents, d'augmenter le nombre de membres non permanents au sein du Conseil de sécurité, afin d'assurer la participation de certains groupes de pays.

Pour ce qui concerne le G8, l'élargissement est un peu plus difficile. La proposition du président Sarkozy de porter le nombre des pays à 13 continue d'être discutée en Inde et ailleurs.

L'Inde évalue l'éventualité de combiner ces deux propositions en impliquant les grandes économies du monde qui ont d'importants défis à relever au sein de ces deux instances.

Il faut imaginer une architecture plus créative, d'autant que l'ONU ne se limite pas au seul Conseil de sécurité et qu'il faut se préoccuper des autres agences travaillant sous l'autorité de l'ONU ou en coopération avec elle. La Banque mondiale, par exemple, ne compte en son sein que des Américains et des Européens, et il y a lieu de se demander si le système de vote de cette institution reflète l'économie mondiale telle qu'elle est aujourd'hui.

Il y a donc un certain nombre de problèmes qui demandent à être résolus de manière commune, en associant tous les pays, mais la réponse est à ce jour malheureusement inexistante !

D.Carvalho, ministre-conseiller à l'ambassade du Brésil en France

Il est clair que le monde d'aujourd'hui ne ressemble en rien à celui qui a vu naître l'ONU, dont les membres sont passées de 50 à presque 200.

Le Brésil considère qu'il peut contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationale, pas seulement en raison de sa forte population et de l'étendue de son territoire, mais également parce qu'il a une histoire de dialogue et de négociation et une tradition de construction de grands consensus internationaux.

Christophe Jaffrelot, directeur du Ceri

La montée des pays émergents rebat les cartes du jeu international comme jamais depuis 1945. Jamais encore on n'avait vu depuis plus d'un demi-siècle un tel renversement des rapports de force. La part de la Chine dans le PIB mondial a été multipliée par presque 6 de 1980 à 2008, celle de l'Inde, par 2,2, tandis que la part de l'Union européenne a été divisée par 1,4 et celle des États-Unis par 1,2.

Paradoxalement, le droit international ne se met pas en accord avec cette réalité, même si on enregistre quelques réformes timides au FMI ou à la Banque mondiale, où les quotes-parts et les droits de vote sont quelque peu ajustés, mais pas pour tout le monde et pas assez. Le directoire de la communauté internationale, quant à lui, reste figé, le Conseil de sécurité ne représentant que 8 % des 192 pays membres de l'ONU !

Tous les efforts de réforme du Conseil de sécurité ont échoué, la dernière réforme datant de 1963, lorsque le nombre des membres non permanents a été porté de 13 à 15.

Cette injustice est d'autant plus difficile à vivre pour des pays comme le Brésil et l'Inde que ces deux membres répondent aux critères de la charte onusienne en matière de non-agression. Cette situation est également particulièrement injuste pour des pays qui contribuent énormément aux forces des Casques bleus (il y a 8 500 Indiens dans les forces onusiennes), alors qu'aucun pays occidental ne participe à cette force onusienne.

Les efforts de réforme ont eu lieu en 2004, avec le rapport du groupe de personnalités de haut niveau, en 2005, avec le rapport de Kofi Annan et le projet de résolution-cadre du G4. Ces efforts ont échoué, parce que certains n'étaient pas très partageurs, y compris parmi les pays émergents, ce qui pose la question de l'opportunité de maintenir cette catégorie de pays.

Le risque, c'est que si une place n'est pas faite à des pays qui comptent de plus en plus dans le concert des nations, ces pays seront tentés par le bilatéralisme et par la mise en place de leurs propres organisations, et tous les pays seront perdants, car il n'y aura plus une seule enceinte représentative, mais plusieurs.

Ranjan Mathai, ambassadeur d'Inde en France

Ranjan Mathai revient sur le prétendu refus de l'Inde et de la Chine de réduire leurs émissions de CO₂. Il signale que la moyenne globale d'émission dans le monde s'établit à 8 t par habitant, mais qu'elle s'élève à 25 t par habitant aux États-Unis et à 11 t en Union européenne, alors qu'elle n'est que de 1,8 t en Inde et de 4 t en Chine !

Les grands leaders du monde affirment qu'en 2020, les émissions globales de CO₂ seront réduites de moitié et ne dépasseront pas 4 t par habitant, mais l'Inde et la Chine en sont déjà à ce niveau !

Pour ce qui concerne le G8, il est clair que le fonctionnement doit changer, parce que les nouveaux défis économiques et environnementaux impliquent des forces et des structures qui vont au-delà de ces huit pays. Ces défis constituent également des opportunités, et les différentes banques centrales indiquent que l'une des raisons qui expliquent l'absence d'inflation au cours des 15 dernières années, ce sont les industries de la Chine et les services de l'Inde.

Il y a lieu aujourd'hui d'identifier de nouveaux modèles internationaux, d'autant que les avancées technologiques permettent cette évolution.

D.Carvalho, ministre-conseiller à l'ambassade du Brésil en France

Le Brésil considère que le G8 et l'éventuel G13 ne doivent pas se substituer aux organisations multilatérales existantes, qui constituent une expérience très intéressante ayant permis une coordination plus étroite du Brésil avec l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud et le Mexique.

Pour le Brésil, l'important n'est pas d'intégrer le G8 de manière formelle, mais d'établir un dialogue pouvant aboutir à des mesures urgentes en faveur des pays en développement.

La gouvernance globale vit un moment de transition, car il n'est plus question de s'appuyer exclusivement sur des pays disposant d'une grande puissance militaire et économique. Il faut aujourd'hui élargir le G8 à des pays susceptibles d'apporter plus de diversité et de contribution.

Poser la question de l'élargissement du G8 au G13 conduit à poser trois questions touchant à la gouvernance économique mondiale :

1. Est-il justifié aujourd'hui d'élargir la gouvernance à de nouveaux pays ?
2. Cet élargissement est-il nécessaire ?
3. Le G8, devenant G13, doit-il devenir la structure de la gouvernance mondiale ?

Pour répondre à la première question, il faut se rappeler quatre réalités :

- les cinq pays pressentis pour rejoindre le G8, en particulier la Chine, l'Inde et le Brésil, ont fait le choix de l'économie de marché ouverte sur le monde ;
- ces pays constituent une légitimité démographique ; les pays du G8 représentent aujourd'hui 13 % de la population mondiale, ceux du G13, 60 % ;
- la troisième légitimité est macro-économique, en prenant en compte les PIB respectifs des deux structures ;
- la dernière réalité justifiant l'ouverture du G8 est entrepreneuriale, car on ne compte pas moins de 250 entreprises de pays émergents dans les 1 000 premières capitalisations boursières.

En deuxième lieu, poser la question de la nécessité de l'élargissement, c'est reconnaître que le monde est multipolaire, mais aussi interdépendant. Le monde est dépendant de la Chine en tant qu'atelier, les SSII sont totalement dépendantes de la réalité indienne, et le Brésil est le deuxième exportateur agricole mondial.

Mais il y a plus que cette interdépendance. Finalement, la mondialisation s'est construite en 25 ans sur un pacte tacite selon lequel il y a, d'un côté, des pays occidentaux qui consomment, qui ont un bas taux d'épargne et qui s'endettent, avec des déficits structurels assez importants, et, d'un autre côté, des pays émergents, qui exportent leurs produits à bas prix (ce qui permet de maintenir un bas taux d'inflation dans les pays occidentaux), mais accumulent de considérables réserves de change.

Cependant, depuis un an, ce « jeu » fonctionne moins bien, et ce pacte tacite doit être revu, ce qui explique toutes les questions sur la régulation qui se posent aujourd'hui □ toutes les crises touchant à l'alimentation, les matières premières, l'énergie, les finances, le climat... ne pouvant être gérées de manière concertée sans la participation de ces pays émergents complètement intégrés à l'économie mondiale.

Pour savoir, enfin, si le G8 est la structure appropriée, il faut, avant d'élargir, se poser la question de savoir pour quoi faire et comment le faire. Toute structure de gouvernance doit être en même temps légitime et efficace. La légitimité du G8, elle, est tout à fait contestable, c'est une structure de discussion et non une instance reconnue. Quant à l'efficacité du G6 initial, devenu G7 puis G8, il est clair que ce n'est pas ce qu'on peut faire de mieux en termes de régulation mondiale !

À très court terme, il faut sans doute élargir le G8 au G13, voire au G14, en intégrant également un représentant du monde arabe. Cependant, si on se projette à plus long terme, il est probable qu'on ait besoin d'une structure qui devienne à la fois légitime et efficace, une sorte de Conseil de sécurité économique, comme l'avait proposé Jacques Delors, qui reprendrait les attributions du G8 devenu G13, mais avec une légitimité bien assise, puisque reconnue pleinement par les nations.